

Municipal Management



photo source: marinas.com

Striving for excellence!

Interview with Paul Lang ::: Executive Director of the Kent Regional Services Commission and member of the Program Management Committee.

Continuing education has become essential for professionals across all sectors, including municipalities. That is why the Municipal Management Training Program was created.

**MUNICIPAL
MANAGEMENT**
TRAINING
PROGRAM

**PROGRAMME
DE FORMATION
EN GESTION
MUNICIPALE**

 UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHEPPARD
Formation continue

 A.M.A.N.B.
A.A.M.N.B.



"The Municipal Management Training Program is the result of the Education Committee members' vision of what professional development should be in New Brunswick: well adapted to local realities; answering the needs of new and seasoned administrators from large and small municipalities; affordable workshops that are delivered regionally; create strong, strategic relationships; and ensure the highest quality of municipal administration in the Province.

This program is a step toward the establishment of a uniform level of knowledge and practice that is recognized by the AMANB's flagship Professional Certification in Local Government Administration.

The Association is pleased to engage and connect members to lifelong learning."

DANIELLE CHARRON ::: AMANB Executive Director

The goal of this program is to enhance the required skills and abilities to be able to effectively manage in a municipal governance context. It is aimed at people working in municipalities whose position requires management skills.

This program is the result of a close collaboration between the Association of Municipal Administrators of New Brunswick (AMANB) and the Continuing Education division of the Université de Moncton. Its creation was made possible thanks to funding from the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour. The choice of themes was based on a survey administered by the AMANB Education Committee with its members.

Paul Lang is the Executive Director of the Kent Regional Services Commission and a member of the Program Management Committee.

Municipal management is a field that is evolving and requires a certain amount of adaptation on the part of its professionals. "We needed a program created by New Brunswick municipal administrators for New Brunswick municipal administrators. Existing courses are often too inaccessible," says Lang, a member of the AMANB's Education Committee and an avid supporter of training. "The sector has had a high turnover in the last three or four years, and new members don't always have the knowledge they need to work in the field. This program gives them a chance to develop their skills," says Lang, who prefers to describe himself as an enthusiastic practitioner rather than an expert. The university has offered similar programs in the past, but this one is more targeted, user-friendly and customized. It is based on a survey conducted by the AMANB and knowledge gleaned by Lang from training sessions across Canada and is designed to meet the needs of participants, particularly in terms of the schedule. "Working with Continuing Education has been excellent," adds Lang, also noting

in passing the contribution of the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour, without which it would have been difficult to offer the program.

As Lang explains, the new Municipal Management Training Program dovetails nicely with the AMANB's mandate since it focuses on professional development.

"The program will better equip members to respond to existing and future demands. Municipal government is a quickly evolving field, so you have to keep up to date."



PAUL LANG :::

*For more on the
Municipal Management
Training Program:*

www.umoncton.ca/gestiommunicipale/en



Visons l'excellence

Entrevue avec Paul Lang ::: Directeur général de la Commission de services régionaux de Kent et membre du comité de gestion du programme.

La Formation continue est aujourd'hui devenue indispensable pour les professionnels de tous les secteurs d'activités, dont celui du secteur municipal. C'est pourquoi le Programme de formation en gestion municipale a été créé.

PROGRAMME DE FORMATION EN GESTION MUNICIPALE



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Formation continue





« Le Programme de formation en gestion municipale est né de la vision du perfectionnement professionnel au Nouveau-Brunswick que nourrissent les membres du Comité de formation : bien adapté à la réalité locale, répondant aux besoins des nouveaux administrateurs et des administrateurs chevronnés de grandes et petites municipalités; offre des ateliers en région qui sont abordables; contribue à former des relations stratégiques solides; et assure la qualité la plus élevée qui soit d'administration municipale dans la province.

Ce programme est une étape en vue de l'établissement d'un niveau uniforme de connaissance et de pratique qui est reconnu par la certification professionnelle en gestion des gouvernements locaux, l'attestation de premier plan de l'AAMNB.

L'Association est heureuse d'associer ses membres à l'apprentissage continu.



DANIELLE CHARRON ::: Directrice générale de l'AAMNB

Ayant pour objet d'optimiser les compétences et les habiletés nécessaires pour assurer une gestion efficace en gouvernance municipale, ce programme s'adresse aux personnes œuvrant au sein d'une municipalité et dont les fonctions nécessitent des aptitudes à la gestion.

Le programme est le fruit d'une collaboration étroite entre l'Association des administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick (AAMNB) et la Direction générale de la Formation continue de l'Université de Moncton (DGFC). Sa création a été rendue possible grâce au financement du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Le choix des thèmes de formation découle d'une enquête menée par le comité de formation de l'AAMNB auprès des membres.

Paul Lang est directeur général de la Commission de services régionaux de Kent et membre du comité de gestion du programme.

La gestion municipale est un domaine qui se transforme et qui exige une certaine adaptation de la part de ses professionnels. « Nous avons besoin d'un programme créé par les administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick pour les administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick. Les cours existants sont souvent trop inaccessibles », affirme M. Lang, membre du comité de formation de l'AAMNB et grand promoteur de la formation. « Le secteur connaît un important roulement depuis trois ou quatre ans, et les nouveaux membres n'ont pas toujours les connaissances nécessaires pour le métier. Ce programme leur donne la chance de se perfectionner », explique celui qui préfère se décrire comme un praticien passionné plutôt qu'un expert. Si des programmes semblables ont déjà existé à l'UdeM, celui-ci se veut plus ciblé, convivial et adapté. S'inspirant de l'enquête réalisée par l'AAMNB et des connaissances amassées par M. Lang au fil de formations dans tout le Canada, il est conçu pour répondre aux besoins des participants, notamment pour ce qui est de l'horaire. « Nous avons eu une excellente expérience avec la Formation continue »,

ajoute M. Lang, soulignant au passage l'apport du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick, sans lequel il aurait été difficile d'offrir ce programme.

Comme l'explique M. Lang, le nouveau Programme de formation en gestion municipale s'inscrit impeccablement dans le mandat de l'AAMNB puisqu'il est axé sur le perfectionnement professionnel.

« Le programme permettra de mieux outiller les membres pour les préparer aux exigences d'aujourd'hui et de demain. L'administration municipale, c'est un domaine qui évolue rapidement, alors il faut se tenir à jour. »



PAUL LANG :::

Pour en apprendre davantage au sujet du Programme de formation en gestion municipale :

www.umoncton.ca/gestionmunicipale/fr